


Une confiance lucide

Information du public sur les risques technologiques majeurs


Document
important à lire
attentivement
et à conserver

PLATEFORME
chimique de
Breuil-le-Sec


We create chemistry

FlintGroup


ALDIA
PLASTICS


idex

Agir pour votre sécurité

Plateforme chimique de Breuil-le-Sec

Certaines activités industrielles (industrie pétrolière, industrie chimique...) engendrent des risques : incendie, explosion, fuite de gaz toxique.

La sécurité est donc une préoccupation permanente dans ce type d'industrie. Mais malgré les précautions prises, l'accident reste possible et, en cas de sinistre grave, le voisinage de l'usine peut être concerné. C'est pourquoi une parfaite maîtrise des risques technologiques est un objectif prioritaire.

Depuis la création de la plateforme, aucun accident ou incident n'a entraîné de conséquence néfaste ni durable à l'extérieur de l'usine

Renforcer la sûreté des installations

Maîtriser les risques industriels, c'est d'abord renforcer les mesures de sécurité dans l'usine.

L'industriel soumet à la DREAL une étude approfondie des dangers présentés par ses installations. Cette étude recense les scénarios d'accidents possibles et propose des améliorations concrètes : dispositifs supplémentaires de sécurité, formation du personnel, mise à jour des consignes...

Cependant, le risque NUL n'existe pas.

C'est pourquoi, maîtriser les risques industriels c'est aussi adopter des mesures en dehors de l'usine pour protéger le voisinage des conséquences d'un éventuel accident.

Les sites Seveso seuil haut font l'objet d'un plan particulier d'intervention décrivant l'organisation et les moyens mis en œuvre par l'Etat en cas d'accident majeur.

Les risques principaux de la plateforme sont :

	PRODUITS DANGEREUX	NATURE DES RISQUES	ACTIVITES
BASF France Division Coatings	Peintures Solvants	Incendie Explosion	Fabrication de peintures
IDEX	Gaz naturel	Explosion	Exploitation de chaufferie

Une attitude lucide

Que se passe t-il en cas d'accident ?

Le métier du personnel d'exploitation, l'expérience acquise, les investissements consacrés en matière de sécurité sur le site, la réglementation française qui impose des règles très strictes dont l'application rigoureuse est contrôlée en permanence, rendent hautement improbable ce type d'accident majeur.



En cas d'accident limité à l'intérieur de l'usine :

C'est la plateforme qui prend les mesures d'urgence avec l'aide éventuelle des secours extérieurs. C'est le Plan d'Opération Interne (**POI**) qui prévoit le déclenchement de la sirène d'alarme, l'appel des secours extérieurs et l'organisation de la lutte contre un sinistre limité à la plateforme.

Si le sinistre s'étend à l'extérieur de l'usine :

Afin de garantir la sécurité de la population, les pouvoirs publics en accord avec les industriels prévoient un ensemble de mesures liées à un accident majeur, même hautement improbable. C'est donc le préfet qui coordonne l'ensemble des moyens d'intervention en mettant en oeuvre le Plan Particulier d'Intervention (**PPI**). Une sirène destinée à alerter les populations est testée chaque premier mercredi du mois.

Bien réagir en cas de danger

En cas d'accident, les premières minutes sont toujours les plus importantes. Il faut intervenir rapidement, avec des moyens performants, et pouvoir faire face à une progression éventuelle du sinistre. Les industriels de la plateforme de Breuil-le-Sec s'y emploient et organisent les secours en fonction du sinistre. C'est pourquoi, par des exercices réguliers, nous maintenons le savoir-faire de nos équipes.

Dans le cas d'un accident majeur, le préfet déclenchera puis coordonnera l'intervention. Les populations voisines de l'usine seront alors alertées et devront avoir les bons réflexes.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser auprès de la plateforme ou à la préfecture (protection civile), à la DREAL ou encore auprès de votre mairie.

Ces plaquettes sont disponibles auprès de BASF France Division Coatings, site de Breuil-le-Sec ou en mairie de Breuil-le-Sec.

Document réalisé par BASF France Division Coatings.

Novembre 2017



Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser auprès du service communication ou du service HSE de BASF ou à la préfecture.

BASF France Division Coatings
Rue André Pommery
Zone industrielle de Breuil-le-Sec
60840 Breuil-le-Sec